

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
TROISIEME REGION MILITAIRE
CHAHID BEN BOULAIID MUSTAPHA
DIRECTION REGIONALE DES INFRASTRUCTURES MILITAIRES

MISE EN DEMEURE N°01

Conformément au contrat N° **81/2021** du **30/12/2021**, portant sur << travaux de remise en état des blocs au niveau d'une unité/Béchar >> pour un délai de réalisation de **(12)** mois, et compte tenu de ce qui suit:

- **L'expiration des délais contractuels prévues au contrat.**

L'Entreprise des Travaux de Bâtiment Tout Corps d'Etat << **LAOUFI LAHBIB** >>, sise à: Hai el Kerma SNTV N°116 Local N° 01/Béchar, est mis en demeure dans un délai de dix **(08)** jours à compter de la date de publication de la présente mise en demeure au presse nationale et au Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public, pour activer la cadence des travaux et réceptionner le projet dans les brefs délais, en renforçant le chantier en moyen matériels et humaines nécessaires.

Faute d'obtempérer aux injonctions de la présente mise en demeure, il sera procédé à l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur, notamment l'article N° **(18)** du contrat relatif à la résiliation au tort de votre entreprise.